



ÉTABLISSEMENT

Ville de Grasse (06)
BP 12069

06131 Grasse Cedex

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Grasse (06).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE, DE LA VILLE DE GRASSE ET DE LA REGIE DES PARKINGS GRASSOIS.

Description: VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE, DE LA VILLE DE GRASSE ET DE LA REGIE DES PARKINGS GRASSOIS

Identifiant interne: 2024.JV.CD.AZ.IP.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Type et forme de contrat L'accord-cadre avec un maximum de 100 000.00€/ht/an est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Modification du Contrat Le marché prévoit que le contrat puisse être modifié conformément au chapitre IV : modification du code de la commande publique (Titre IX : Exécution du marché). Réalisation de prestations similaires Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Durée du contrat ou délai d'exécution L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Les délais d'exécution sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché. Reconduction L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : •Certificat APSAD Q18 ou équivalent •Certificat APSAD Q19 ou équivalent •certification ISO 9001 ou équivalent •OHSAS 18001 ou équivalent •ISO 14001 ou équivalent.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 71356100.

2.1.2 Lieu d'exécution

Informations complémentaires de la procédure : Lieu(x) d'exécution : Les candidats sont informés que le territoire sur lequel s'effectueront les missions de la présente consultation est divisé en 5 zones définies telles que suit : • Zone 1 : Grasse, Mouans-Sartoux, Auribeau-sur-Siagne, Pégomas, La Roquette-sur Siagne, Peymeinade. • Zone 2 : Le Tignet, Spéracèdes, Cabris, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery. • Zone 3 : Amirat, Andon, Briançonnet, Caille, Collongues, Escragnolles, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Saint-Auban, Séranon, Valderoure. • Zone 4 : La Foux D'Allos (04260) • Zone 5 : Le Noyer En Champsaur (05500).

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Lieu(x) d'exécution : Les candidats sont informés que le territoire sur lequel s'effectueront les missions de la présente consultation est divisé en 5 zones définies telles que suit : • Zone 1 : Grasse, Mouans-Sartoux, Auribeau-sur-Siagne, Pégomas, La Roquette-sur Siagne, Peymeinade. • Zone 2 : Le Tignet, Spéracèdes, Cabris, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery. • Zone 3 : Amirat, Andon, Briançonnet, Caille, Collongues, Escragnolles, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Saint-Auban, Séranon, Valderoure. • Zone 4 : La Foux D'Allos (04260) • Zone 5 : Le Noyer En Champsaur (05500).

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Le soumissionnaire doit présenter des offres pour tous Lots.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 2024.JV.CD.AZ.IP.

Titre: VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE, DE LA VILLE DE GRASSE ET DE LA REGIE DES PARKINGS GRASSOIS.

Description: VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE, DE LA VILLE DE GRASSE ET DE LA REGIE DES PARKINGS GRASSOIS.

5.1.1 Objectif:

Type de marché: services.

Classification CPV: 71356100.

Options : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici: Réalisation de prestations similaires Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires..

5.1.2 Lieu d'exécution:

5.1.3 Durée estimée:

5.1.4 Renouvellement:

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 400000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 400000 EUR.

5.1.6 Information General

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Durée du contrat ou délai d'exécution L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Les délais d'exécution sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché. Reconduction L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction..

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: other.

Approche de réduction des impacts environnementaux: Autre

Objectif social promu: Accessibilité pour tous

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Les critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Description : •Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ; •Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Il faudra également des certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats •Certificat APSAD Q18 ou équivalent •Certificat APSAD Q19 ou équivalent •certification ISO 9001 ou équivalent •OHSAS 18001 ou équivalent •ISO 14001 ou équivalent.

Type : Autre.

Nom : situation juridique de l'entreprise.

Description : •Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; •Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : Voir le détail dans le règlement de la consultation.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: .

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.

Description : 1- Prix des prestations 60%.
Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.
Description : 2- VALEUR TECHNIQUE 40% (2.1-Moyens humains et matériels 12%; 2.2-Organisation des prestations, logistique et respect des délais 12%; 2.3-Intervention en site occupé 8%; 2.4-Qualité, Sécurité et Environnement 8%).
Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 31/05/2024 à 12:00.
Soumission électronique : Requête
Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Soumission électronique : Non autorisée
Description de la garantie financière : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée..
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour
Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.
Informations complémentaires : .

Conditions de présentation :

Date/heure : 31/05/2024 à 14:00.
Lieu : Service de la commande publique.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête
Le paiement électronique sera utilisé.
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements..
Arrangements financiers : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : budget de la Ville de Grasse – budget CAPG – budget Régie des Parkings. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille
Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice
Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Ville de Grasse (06)
Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Ville de Grasse (06)
Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Ville de Grasse (06)
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Grasse (06)
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Grasse (06)
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice
Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Grasse (06)
Organisation qui traite les offres : Ville de Grasse (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Grasse (06).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21060069800018.
Département : 06.
Adresse postale : 10 AVENUE FRANCIS DE CROISSET DOMAINE DES OLIVETTES.
Adresse postale : 10 AVENUE FRANCIS DE CROISSET DOMAINE DES OLIVETTES.
Ville : Grasse.
Code postal : 06130.
Pays : FRANCE.
Point de contact: SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE.
Adresse électronique: marches.publics@ville-grasse.fr.
Téléphone: +33 497055138.

Télécopieur: +33 497055131.
Adresse internet: <http://www.ville-grasse.fr/accueil>.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.
Département : 06.
Adresse postale : 18 Avenue des Fleurs CS 61039.
Ville : NICE CEDEX.
Code postal : 06050.
Pays : FRANCE.
Point de contact: Tribunal administratif de Nice.
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.
Téléphone: +33 489978600.
Adresse internet: www.nice.tribunal-administratif.fr.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 120 000 096 00020.
Adresse postale : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales CCIRA de Marseille – Madame PIETRI Place Félix-Baret - CS 80001.
Ville : Marseille cedex 06.
Code postal : 13282.
Pays : FRANCE.
Point de contact: Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille.
Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr.
Téléphone: +33 484354554.
Adresse internet: www.paca.gouv.fr.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :cbfb0ec1-4c27-4a0e-a5cc-8ff4da80755f
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 16/04/2024 à 10:53.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.